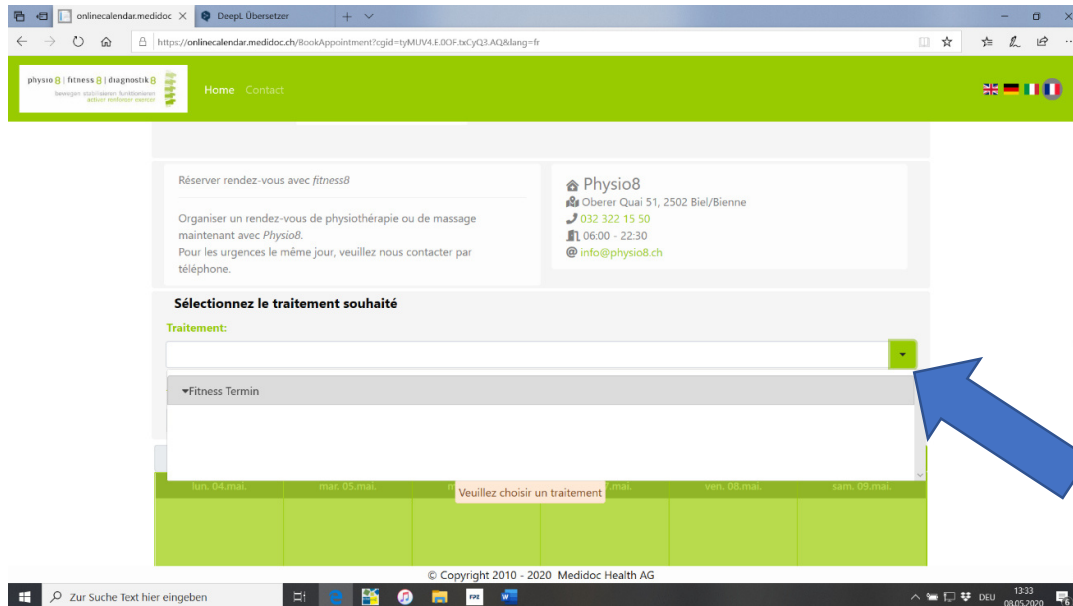


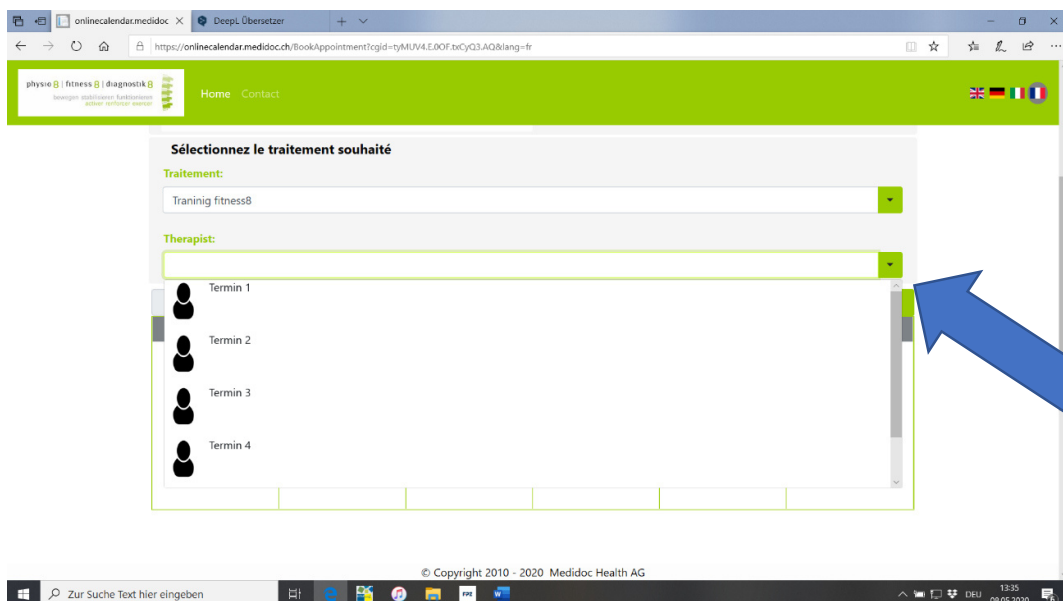
Instruction pour la réservation fitness8

Note : Actuellement, il n'est pas encore possible de faire une réservation pour le dimanche. Nous essaierons de l'activer dès que possible. Le fournisseur du logiciel doit encore l'activer.

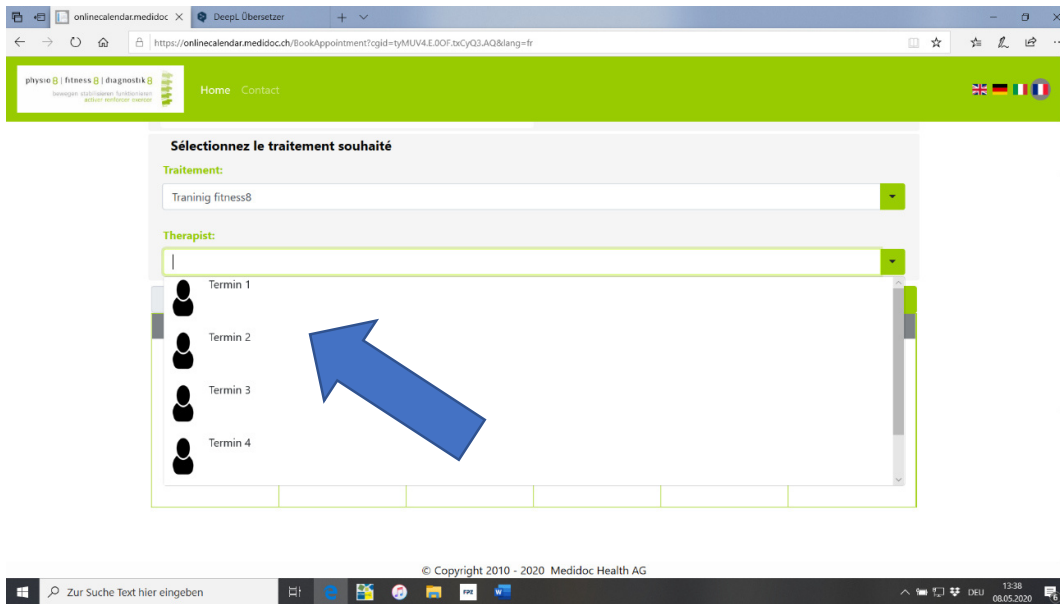
1. ouvrir le lien, puis cliquer sur Fitness Termin = rendez-vous de remise en forme



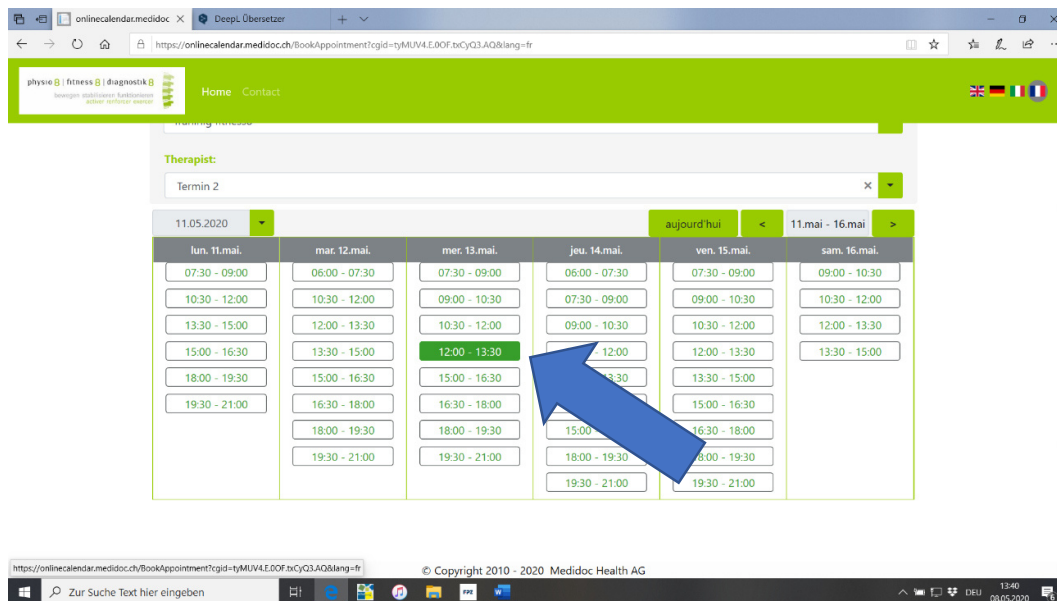
2. cliquez sur le prestataire de services (Therapist) et sélectionnez le Termin 1, 2, 3, 4 ou 5



3. Choisir le prestataire de services : rendez-vous 1 ou rendez-vous 2 ou rendez-vous 3, etc.



4. Cliquez sur la date de votre choix. Si le rendez-vous souhaité n'est plus disponible, retournez au rendez-vous 2 du prestataire de services et essayez à nouveau. Si vous ne trouvez pas le rendez-vous souhaité au rendez-vous 5, la date correspondante est déjà complète. Choisir un autre rendez-vous



5. saisissez vos données. Confirmer la demande de rendez-vous. Le rendez-vous sera réservé directement. Vous recevrez une confirmation sur votre téléphone portable. Si vous arrivez un peu plus tôt ou plus tard à la formation, pas de problème, votre carte est activée, vous n'avez donc pas à attendre devant la porte d'entrée.

Amusez-vous bien à l'entraînement. Greg Christen et Team physio8 fitness8 diagnostics8

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://onlinecalendar.medidoc.ch/FormRequest?ogid=tyMUV4LE00F.zCyQ3JAQ&lang=fr>. The page header features the logo for 'physio8 fitness8 diagnostics8' and navigation links for 'Home' and 'Contact'. The main content area displays a booking form with the following details:

- Date: jeudi, 14.05.2020
- Heure: 09:00 - 10:30
- Form fields: Prénom *, Nom *, Anniversaire * (01.01.2000), E-mail *, Téléphone * (0041916004120), and Message.
- Submit button: Demander un rendez-vous

A blue arrow points to the 'Demander un rendez-vous' button. The footer of the page includes the text '© 2010 - 2020 Medidoc Health AG' and the system tray shows the time as 19:41 on 08.05.2020.